

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2897

présenté par

M. Saint-Pasteur, Mme Pic, M. Garot, Mme Récalde, M. Aurélien Rousseau, Mme Santiago, M. Sother, M. Vallaud, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Roussel, Mme Runel, M. Saulignac, M. Simion, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Défense »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	20 000 000
Soutien de la politique de la défense	20 000 000	0
Équipement des forces	0	0
<b>TOTAUX</b>	20 000 000	20 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à accompagner l'effort en faveur de la réserve opérationnelle.

Plusieurs obstacles freinent encore la montée en puissance de la réserve opérationnelle : des délais de solde trop longs, une gestion administrative perfectible, un manque de formation et de formateurs, ainsi qu'une planification annuelle de l'emploi encore inégale.

Le rapport d'information n° 1890 des députés Saint-Pasteur, Chenevard et du président Jacques recommande d'accélérer le recrutement, d'améliorer les délais de paiement de la solde, de mieux planifier l'emploi des réservistes et de renforcer la formation.

Alors que le CEMA précisait devant la commission de la défense nationale et des forces armées que la réserve bénéficiera d'un effort particulier dès 2026, il paraît nécessaire d'abonder le programme 212 à hauteur de 20 millions d'euros en AE et en CP, répartis comme suit :

- Formation et entraînement des réservistes (journées d'activité supplémentaires, stages qualifiants, maintien de compétences) : 10 000 000 € ;
- Renforcement en formateurs (indemnisation, moyens pédagogiques, capacités d'instruction) : 5 000 000 € ;
- Administration et solde (simplification des processus, renforts RH, automatisation des pièces) afin d'atteindre un délai cible de 45 jours : 5 000 000 €.

Cet effort budgétaire répond aux recommandations 17 à 20 du rapport précité et s'inscrit pleinement dans la dynamique de montée en puissance de la réserve.

Partie intégrante du lien Nation-Armées, la réserve est également un élément de réponse à la volonté d'engagement de la jeunesse, aux côtés d'autres dispositifs tels que le service militaire volontaire (SMV). Une remise à plat des dispositifs en faveur de l'engagement volontaire comme outils complémentaires à la transformation des armées face à l'évolution de la menace apparaît nécessaire.

Cet amendement propose donc d'attribuer 20 000 000 d'euros de crédits à l'action 6 « Politique des ressources humaines » du programme 212 « Soutien de la politique de défense » en les prenant sur l'action 5 « Logistique et soutien interarmées » du programme 178 « Préparation et emploi des forces ». Les auteurs de l'amendement ne souhaitent pas de tels retraits de crédits et appellent le Gouvernement à lever le gage.